

# Protection de votre entreprise contre la fraude

Comprendre les risques de fraude et prendre les mesures nécessaires pour éviter d'en être victime



La fraude constitue une menace sérieuse qui nuit à la rentabilité de milliers d'entreprises chaque année, et menace même la survie de certaines d'entre elles.

Selon le rapport de l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE) de 2024:

- La fraude représente une perte de revenus annuels d'environ 5 % pour une entreprise moyenne.
- Selon une étude menée sur 1 921 cas, les pertes dues aux fraudes représentent une médiane de 145 000 \$.
- En règle générale, une fraude est commise pendant environ 12 mois avant d'être découverte.

Étant donné que l'étude de l'ACFE portait sur la fraude en milieu de travail, le rapport ne tient pas compte des cas de fraude externe, dont l'hameçonnage, les logiciels malveillants et d'autres types de cyberattaques, qui représentent une menace croissante.

## Vous pensez que votre entreprise est à l'abri de la fraude ? Détrompez-vous.

Bien que la fraude constitue une menace pour n'importe quelle entreprise, les recherches de l'ACFE révèlent que les petites entreprises sont particulièrement vulnérables. En effet, elles disposent souvent de moins de ressources et font appel à des contrôles antifraude moins efficaces que les entreprises de plus grande taille. Selon l'étude, malgré leur taille, les petites entreprises sont celles qui subissent les pertes médianes les plus importantes en matière de fraude.

## La fraude a un coût élevé

Selon le rapport de l'ACFE, plus de la moitié des fraudes en milieu de travail est attribuable à un manque de contrôles internes (32 %) ou au contournement des contrôles internes existants (19 %).



## Protection de votre entreprise contre la fraude

En plus de peser sur les résultats de l'entreprise, la fraude, tant interne qu'externe, peut ternir son image de marque, nuire à sa réputation et entacher sa crédibilité auprès des clients, des fournisseurs et des employés. Les entreprises doivent donc faire preuve d'agilité et réagir face à l'augmentation des menaces en adoptant de nouvelles approches et technologies pour prévenir la fraude.

Comme le démontre une nouvelle étude de Paiements Canada, les entreprises canadiennes (20 %) sont plus exposées que les consommateurs canadiens (13 %) au risque de fraude sur paiement<sup>2</sup>.

### Fraude sur chèque : une menace généralisée

Actuellement, la fraude sur chèque demeure l'un des types de fraude sur paiement les plus répandus dans les entreprises. D'après l'étude de Paiements Canada de 2024, les chèques frauduleux représentent 15 % des fraudes sur paiement dont sont victimes les entreprises.

Voici certains des outils éprouvés et efficaces dont dispose RBC Banque Royale® pour vous aider à protéger votre entreprise contre la fraude sur chèque :

- RBC Express® : Utilisez RBC Express pour effectuer quotidiennement le rapprochement de vos comptes et consulter des images haute résolution de vos chèques compensés aux fins de vérification.
- Appariement des bénéficiaires RBC : Évitez de subir des pertes à cause d'opérations frauduleuses en détectant rapidement les chèques altérés ou frauduleux.

### Pleins feux sur les courriels d'affaires compromis

Le courriel d'affaires compromis est une tactique courante : en utilisant un compte de courriel compromis, un criminel envoie une demande apparemment légitime à un employé responsable du traitement des demandes de paiement. Pour ce faire, les criminels compromettent généralement un réseau ou falsifient le compte de courriel d'un cadre, d'une personne bien connue de l'entreprise ou d'un fournisseur (ce que l'on appelle également escroquerie par courriel d'un fournisseur). Cependant, quelque chose dans cette demande peut paraître louche. Soyez vigilant et restez à l'affût de l'un des indicateurs d'alerte suivants :

- La personne refuse de communiquer avec vous par téléphone ou vous demande de l'appeler à un numéro de téléphone différent de celui que vous avez dans vos dossiers.
- Elle vous demande d'agir dans l'urgence, dans le secret ou d'effectuer des virements en contournant les procédures habituelles.
- L'adresse de courriel est légèrement différente ou la langue diffère de celle habituellement utilisée avec cette personne.

Si un tel cas se présente, prenez toutes les mesures nécessaires pour confirmer les renseignements et la nature de la demande avant d'effectuer tout transfert de fonds.



## Protégez votre entreprise contre la fraude

La première étape pour protéger votre entreprise consiste à examiner vos activités d'exploitation afin de repérer toute faiblesse dans le contrôle interne qui pourrait ouvrir la porte à des fraudes.

- Évaluez vos processus de tirage et de compensation de chèques, car il s'agit là d'activités habituellement propices à diverses formes de fraudes.
- Réduisez l'émission de chèques en optant plutôt pour des modes de paiements électroniques plus sûrs, comme notre Service de paiement des employés et des fournisseurs ou notre service Télédéclaration des revenus.
- Activez la vérification en deux étapes pour rehausser la sécurité de vos comptes d'entreprise.
- Simplifiez votre processus de rapprochement de comptes en procurant des cartes-clients d'entreprise à tous vos signataires autorisés. Si vous avez besoin d'un accès en ligne à votre compte d'entreprise pour plusieurs personnes, songez à profiter de la vitesse et de l'efficacité d'une plateforme de services bancaires électroniques sécurisés, comme RBC Express.
- Prenez des précautions particulières pour protéger votre entreprise contre les maliciels et toute autre forme de fraude par Internet. Par exemple, optez pour l'utilisation de jetons de sécurité. Ces petits dispositifs accroissent la sécurité de vos systèmes et aident à empêcher des personnes non autorisées à y accéder. Veillez à ce que le logiciel de sécurité de votre entreprise soit à jour pour vous prémunir contre les plus récentes menaces en ligne.

RBC Banque Royale peut vous aider à trouver des façons de renforcer le contrôle et la protection de vos renseignements bancaires. Nous offrons un éventail complet de solutions de gestion de trésorerie et de services électroniques sécurisés, conçus pour vous permettre de gagner en efficacité et d'améliorer votre gestion de trésorerie tout en réduisant le risque de fraude.

## Stratégies éprouvées pour vous aider à réduire et prévenir les fraudes

En comprenant bien les risques et en demeurant vigilant, vous pouvez prendre des mesures afin de prévenir les fraudes au sein de votre entreprise. Voici quelques conseils pour vous aider à protéger votre entreprise contre les fraudes et leurs conséquences :

<p><b>Séparer les tâches liées à la manipulation du numéraire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Avoir deux signataires pour tous les chèques.</li> <li>■ Il faut éviter qu'une seule personne soit responsable du numéraire, de l'émission des chèques ou de la conciliation des relevés bancaires.</li> </ul>	<p><b>Mettre en place des procédures rigoureuses de manipulation du numéraire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Émettre des paiements individuels pour les dépenses afin que chaque paiement puisse être lié à une facture précise.</li> <li>■ Garder les chèquiers, le numéraire et les relevés bancaires, ainsi que les chèques annulés, dans un endroit verrouillé.</li> </ul>
<p><b>Prévenir le vol d'identité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Se méfier des usurpateurs d'identité ou de marque qui pourraient emprunter l'identité de votre entreprise ou d'une œuvre de bienfaisance légitime pour solliciter des fonds.</li> <li>■ Encourager les employés et les clients à déclarer toute communication suspecte provenant soi-disant de votre entreprise.</li> </ul>	<p><b>Éviter la fraude par courrier</b></p> <p><b>Courrier entrant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Remplacer les boîtes aux lettres installées sur le mur par un passe-lettres.</li> <li>■ S'assurer que l'endroit où est déposé le courrier est toujours bien en vue.</li> </ul> <p><b>Courrier sortant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ne jamais laisser de courrier sortant dans votre boîte aux lettres.</li> <li>■ Envoyer les chèques d'un montant élevé par courrier recommandé ou utiliser le télévirement.</li> </ul>
<p><b>Prévenir la fraude sur chèque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Intégrer des caractéristiques de sécurité à vos chèques pour contrer la falsification.</li> <li>■ Passer à la déchiqueteuse tous les chèques payés et les vieux relevés dont vous n'avez pas besoin pour des raisons fiscales.</li> <li>■ S'informer sur les solutions automatisées, comme le service de blocage des débits ou l'Appariement des bénéficiaires RBC, auprès de votre représentant RBC.</li> </ul>	<p><b>Créer une piste de vérification</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Payer les employés et fournisseurs électroniquement afin de créer une piste vous aidant à détecter rapidement les activités frauduleuses.</li> <li>■ Pour percevoir les créances, demander des télévirements.</li> </ul>
<p><b>Mots de passe fiables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Créez un mot de passe unique pour chaque site. Assurez-vous qu'ils sont aléatoires, longs et sécurisés.</li> </ul>	<p><b>Sauvegarde des données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Automatisez les mises à jour de sécurité.</li> <li>■ Utilisez un logiciel de détection de logiciels malveillants sur tous les appareils, même les appareils personnels et domestiques. Lorsque vous autorisez vos employés à utiliser leurs appareils personnels pour consulter leurs courriels de travail ou accéder à des applications professionnelles, vous prenez le risque que des logiciels malveillants qui pourraient y être implantés s'infiltrer dans les systèmes de votre entreprise.</li> </ul>



## Laissez-nous vous montrer en quoi les stratégies de prévention de la fraude peuvent vous être utiles

Pour découvrir comment RBC Banque Royale peut vous aider à protéger proactivement votre entreprise contre la fraude et contribuer ainsi à votre succès, veuillez communiquer avec votre directeur relationnel RBC dès aujourd'hui ou composer le 1-800 ROYAL<sup>®</sup> 2-0 (1 800 769-2520).

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez également visiter [rbc.com/cyberfute/comment-protoger-votre-entreprise/index.html](https://rbc.com/cyberfute/comment-protoger-votre-entreprise/index.html)



<sup>1</sup> Source ACFE : <https://www.acfe.com/-/media/files/acfe/pdfs/rtnn/2024/2024-report-to-the-nations.pdf>

<sup>2</sup> Source Paiements Canada : <https://www.payments.ca/insights/research/one-five-canadian-businesses-experienced-payment-fraud-past-six-months>

® / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada. VPS113227